

Séance du 18 octobre 2019 - 18h30

Délibération N°2019/099

Date de convocation : 08 octobre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 18 octobre 2019 à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Fontaine-au-Pire, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

**Etaient présents (49 titulaires - 4 suppléants) :**

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Vincent WAXIN
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD
Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE	Pierre-Henri DUDANT
Christian PECQUEUX	Marie-Lise MARLIOT	Gérard FILLION (S)
Dominique LAMOURET	Agnès BERANGER	Didier BONIFACE
Denis COLLIN	Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT
Liliane RICHOMME	Francis STOCLET	Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX	Alain GOETGHELUCK	Odile SAUTIERE (S)
Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE	Bernard PLET
Jean-Claude GERARD	Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Charles BLANGIS
Annie DORLOT	Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI
Isabelle PIERARD	Serge SIMEON	Pascal FOULON
Janine TOURAINNE	Marc PLATEAU	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Jean CAMPORELLI (S)	Augustine NOIRMAIN
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER
Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE-MAILLY	

**Membres excusés (7) :**

Francis LEBLON, Frédéric BRICOUT, Alain RIQUET, Gérard TAISNE, Patrice BONIFACE, Laurent COULON, Daniel BLAIRON

**Membres absents (8) :**

Jean-Félix MACAREZ, Laurent LOIGNON, Brigitte ROLAND-BEC, Marc DUFRENNE, Pascal COQUELLE, Didier BLEUSE, Jean-Pierre RICHEZ, Stéphane JUMEAUX

**Membres ayant donné procuration (10) :**

Christian PAYEN à Henri QUONIOU, Jean-Pierre THIEULEUX à Jean-Paul CAILLIEZ, Alban BAJODEK à Serge SIMEON, Régine DHOLLANDE à Denis COLLIN, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLEZ, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Liliane RICHOMME, Pascal LEVEQUE à Nathalie GAVE, Francis GOURAUD à Jacques OLIVIER, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Daniel CATTIAUX à Pascal FOULON

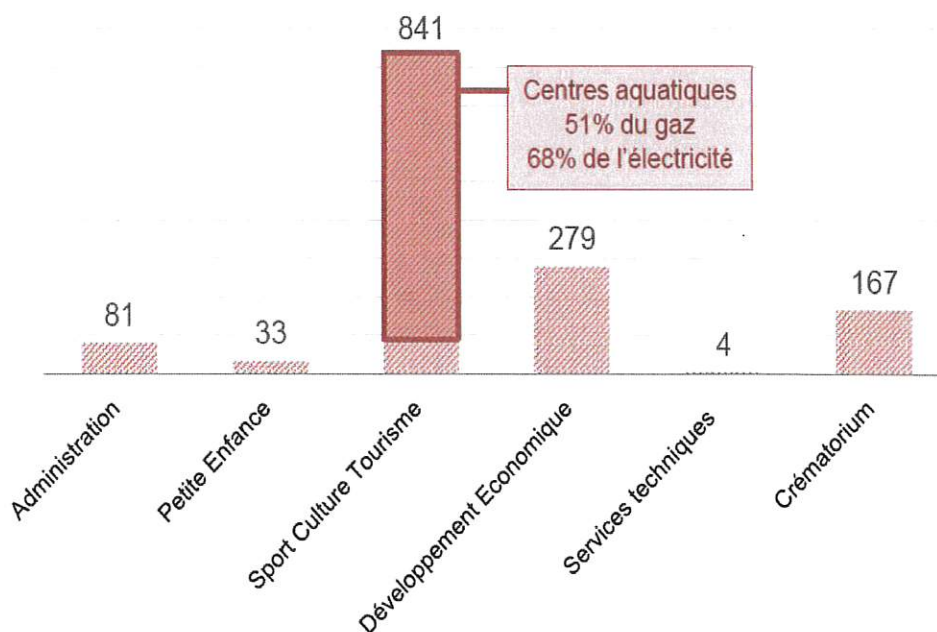
Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

**Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention  
d'un four crématoire avec récupération d'énergie**

Exposé :

La Communauté d'agglomération s'est engagée depuis 2015 dans des démarches et réflexions sur la rénovation, et l'optimisation de son patrimoine. En participant au dispositif « Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) », l'intercommunalité s'est fixée des objectifs ambitieux notamment en faveur de la rénovation du parc d'éclairage public (qui concerne toutes ses communes, soit plus de 10 000 luminaires) : en rénovant plus du 1/3 de l'ensemble du parc (relamping led performant)

Engagée dans le PCAET du Pays du Cambrésis, l'intercommunalité a réalisé son bilan carbone « patrimoine et compétences ». Ce bilan montre que le crématorium représente le 3ème poste de consommation d'énergie :

**Détails : répartition par compétence**

Monsieur le Vice-Président propose aux élus de mettre en place un four crématoire avec récupération d'énergie fatale pour alimenter le site. Le nouveau four crématoire doit permettre de diviser par 3 les consommations gaz, de passer de 45 013 à ~ 16 000 m3 par an.

Monsieur le Vice-Président précise qu'une dépense de 500 000 € est inscrite au budget 2019,

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la communauté d'agglomération souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du FEDER.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Plan de financement H				
DEPENSES		RECETTES (subventions)		
Libellés	Montant éligible en HT	Libellés	Montant éligible en HT	Part en %
Fourniture livraison pose et mise en service d'une ligne de filtration permettant la création d'un réseau de chaleur à minima à l'intérieur du crématorium	491 852,00 €	Subvention FEDER	245 926,00 €	50%
		Autofinancement	245 926,00 €	50%
<b>TOTAUX</b>	<b>491 852,00 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>491 852,00 €</b>	<b>100%</b>

Monsieur le Vice-Président propose à l'assemblée de :

- Approuver le projet et son contenu
- Approuver le plan de financement de l'opération et décide d'inscrire cette dépense au budget
- Autorise le Président à réaliser une demande de subvention au titre du FEDER.
- Autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 23 octobre 2019 et de la publication le  
23 octobre 2019

Vu,

Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 23 octobre 2019

Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.